«Jean-Marc Gabouty - « Les entrepreneurs ont besoin de retrouver la confiance. Il faut ouvrir le dialogue avec les PME et les TPE »»

17/03/2016

Jean-Marc Gabouty - « Les entrepreneurs ont besoin de retrouver la confiance. Il faut ouvrir le dialogue avec les PME et les TPE »

Jean-Marc Gabouty, sénateur de la Haute-Vienne a interrogé ce jour le Premier ministre sur le Projet de loi Travail : « que restera-t-il du texte initial, notamment pour les PME et les TPE, après un passage à l'Assemblée nationale, où de nouvelles reculades ne sont pas à exclure ? Quelles marges de manœuvre allez-vous laisser au législateur, en particulier au Sénat pour approfondir et enrichir ce texte ? »

Pour Jean-Marc Gabouty, il était présomptueux d'annoncer à l'automne dernier la réforme du code du travail comme « révolutionnaire » : « *très rapidement vous avez introduit des limites très restrictives au champ de la réforme sur le temps de travail, la rémunération minimale, le contrat de travail et l'inversion des normes* ».

Si le premier texte annoncé pouvait constituer une base de travail intéressante, face à la pression d'un certains nombres d'organisations syndicales et étudiantes, le gouvernement semble effectuer un certain nombre de renoncements sur des dispositions essentielles du projet de loi.

Pour Jean-Marc Gabouty, lui-même chef d'entreprise, « *les entrepreneurs en France ont besoin de retrouver la confiance. Il faut rendre compatible la protection des salariés et la souplesse indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise et enfin admettre que l'intérim et les CDD peuvent être des moyens naturels d'insertion dans le monde du travail et que la vraie précarité c'est le chômage* ».

Le sénateur a appelé le ministre à ouvrir le dialogue sur des dispositions privilégiant la négociation au niveau de l'entreprise, avec notamment pour les PME et les TPE, une possibilité de consultation directe des salariés à l'initiative des chefs d'entreprise « *comme c'est par exemple aujourd'hui le cas pour la conclusion de contrats d'intéressement* ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC